

Mercredi 20 octobre 2021

18h30-20h30

Dinant + visioconférence

SEANCE
D'INFO

Préparer son projet en maraichage bio

Séance II

Programme

Certification bio en maraichage

Quelles sont les règles pour être certifié bio en maraichage ?

Quels coûts, quelles aides ? - Biowallonie

Financer son projet en maraichage

Réaliser son plan d'affaires, différentes sources

de financement possible – Créa-Job

Obtenir un numéro de partenaire et

accéder aux aides agricoles - SPW

Autorisations et permis

Permis d'urbanisme : dans quel cas et comment ? – SPW

D'autres sujets seront abordés lors de prochaines séances

Pour qui ? Toute personne souhaitant s'installer en maraichage bio - Inscription gratuite mais obligatoire (sylvie.laspina@natpro.be)



BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui & demain



Infos et
inscriptions



www.reseau-radis.be

Une initiative de *Nature & Progrès* et de la *Fondation Cyrys*